

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE CLASSES DE PREMIÈRE DE LA VOIE GÉNÉRALE SÉRIE ES ET L

Préambule

L'histoire et la géographie font partie des enseignements communs de la classe de première des séries générales. Leurs programmes sont identiques en ES, L et S.

La classe de seconde a permis, sur la base des acquis du collège et dans le prolongement des démarches qui y avaient été initiées, de mettre en œuvre une approche plus synthétique et problématisée, caractérisée par la recherche du sens et l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, répondant aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles, communes à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Les programmes de la classe de première permettent d'approfondir cette approche, qui s'inscrit dans les objectifs d'apprentissage du lycée, et de renforcer la culture et les outils intellectuels indispensables à la construction d'un citoyen éclairé du XXI^e siècle. Ils sont conçus en cohérence avec ceux de la seconde.

Dans la continuité et la complémentarité avec eux, ils donnent des clés de compréhension du monde contemporain et des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent. L'histoire et la géographie donnant conjointement ces clés de compréhension, la parité horaire prévue entre les deux disciplines doit être respectée.

Les démarches s'inscrivent également dans la continuité de celles mise en œuvre en seconde :

- **les études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire** y occupent une place importante ; les technologies de l'information et de la communication doivent jouer un rôle croissant ;
- **Le professeur doit exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques.** Il a notamment la possibilité de construire son propre itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Les capacités et les méthodes, présentées dans le tableau qui suit, figurent explicitement parmi les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun des enseignants d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser leur progressivité au fil de l'année de première et de construire des situations d'enseignements les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

Comme en seconde, cette maîtrise est indissociable de celles des connaissances.

Dans le cadre d'une adaptation de ces programmes aux différentes zones de l'AEFE et lorsque la possibilité se présente, les professeurs sont invités à s'appuyer sur des ressources ou exemples locaux, nationaux et / ou régionaux en respectant l'esprit du programme officiel. .

En géographie, compte tenu de l'intitulé du programme, on devra privilégier les études de cas choisies en France et en Europe. Elles ne seront pas exclusives cependant.

Chaque programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

CAPACITÉS ET MÉTHODES	
I. - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1° Identifier et localiser	<ul style="list-style-type: none"> – nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques – nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	<ul style="list-style-type: none"> – situer et caractériser une date dans un contexte chronologique – nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2° Changer les échelles et mettre en relation	<ul style="list-style-type: none"> – situer un événement dans le temps court ou le temps long – repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
	<ul style="list-style-type: none"> – mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	<ul style="list-style-type: none"> – confronter des situations historiques ou/et géographiques
II. – Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1° Exploiter et confronter des informations	<ul style="list-style-type: none"> – identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	<ul style="list-style-type: none"> – prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	<ul style="list-style-type: none"> – cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	<ul style="list-style-type: none"> – critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2° Organiser et synthétiser des informations	<ul style="list-style-type: none"> – décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	<ul style="list-style-type: none"> – réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	<ul style="list-style-type: none"> – rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant

	le vocabulaire historique et géographique spécifique
	– lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3° Utiliser les TIC	– ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III. – Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1° Développer son expression personnelle et son sens critique	– utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	– développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue
	– participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2° Préparer et organiser son travail de manière autonome	– prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	– mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	– utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

HISTOIRE

Questions pour comprendre le XXe siècle

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde, dans le cadre d'un tronc commun sur deux années :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au XXe siècle, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au XIXe siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement.

Le fil conducteur du programme

Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au XXe siècle constituent la trame de ce programme.

En ce début du XXIe siècle, il est possible d'avoir une vue globale et synthétique sur le siècle précédent et ainsi de concevoir une nouvelle approche thématique. Les questions qui structurent les programmes, centrées sur la compréhension du XXe siècle, sont mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent : ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du milieu du XIXe siècle à nos jours ; la décolonisation est plus intelligible si son étude est reliée à celle de la colonisation ; 1989 ne peut être perçu comme une rupture que si l'on aborde la période postérieure...

Pour traiter le programme

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre du programme :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chaque question est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur doit exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en fonction de son projet pédagogique, en articulant les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

L'approche thématique qui structure le programme doit être fondée sur la mobilisation de repères chronologiques fondamentaux.

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà exercée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place, conformément aux objectifs visés par l'enseignement d'histoire des arts.

Programme

Questions pour comprendre le XXe siècle

Le professeur peut articuler les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1. – Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXe siècle (9-10 heures) (7-8 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Croissance et mondialisation	La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850. Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire).
Mutations des sociétés	La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850. Une étude : l'immigration et la société française au XXe siècle.

On pourra choisir d'étudier la population active du pays d'exercice ainsi que la migration en dehors de l'exemple français pour aborder la question des *Mutations des sociétés*.

Thème 2. – La guerre au XXe siècle (16-17 heures) (18 -20 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Guerres mondiales et espoirs de paix	La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale. La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes. Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU.
De la guerre froide à de nouvelles conflictualités	La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : un lieu (Berlin 1945-1989), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam). De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : un conflit armé (la guerre du Golfe 1990-1991) ; un lieu (Sarajevo 1992-1995) ; un acte terroriste (le 11 septembre 2001).

On insistera sur le rôle joué par le pays d'accueil et/ou la zone AEFÉ pendant les deux conflits mondiaux du XXe siècle. L'expérience combattante devra partout rendre compte de l'engagement des militaires (troupes des empires coloniaux par exemple) mais aussi des civils (mobilisation de l'arrière et engagement dans des mouvements de résistance...).

Selon l'établissement d'exercice on développera la deuxième question *De la guerre froide à de nouvelles conflictualités*.

Thème 3. – Le siècle des totalitarismes (10-11 heures) (12-13 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)	Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités. Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930.
La fin des totalitarismes	La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg. La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS.

En rapport avec le pays voire la zone d'exercice on peut approfondir l'étude de ces deux questions. Ailleurs, en fonction des histoires nationales, on peut éventuellement présenter un régime autoritaire et montrer ses différences avec les totalitarismes.

Thème 4. – Colonisation et décolonisation (7-8 heures) (9-10 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Le temps des dominations coloniales	Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXe siècle. L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations.
La décolonisation	Deux études : La fin de l'empire des Indes. La guerre d'Algérie.

Les aspects concernant les réalités, les représentations et les contestations de l'empire colonial français seront au cœur du traitement de la question.

Le temps des dominations coloniales peut être analysé à partir d'un autre exemple que celui de L'empire colonial français.

Pour la question relative à *La décolonisation*, une des deux études pourra être choisie dans la zone AEFÉ en tenant compte des histoires nationale et/ou régionale.

Thème 5. – Les Français et la République (15-16 heures) (11-12 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
La République, trois républiques	L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890). Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine. 1958-1962, une nouvelle République.
La République et les évolutions de la société française	La République et la question ouvrière : le Front populaire. La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880. La place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au XXe siècle.

En s'appuyant sur les acquis des élèves, on insistera davantage sur la deuxième question (*La République et les évolutions de la société française*) que sur la première (*La République, trois républiques*).

GÉOGRAPHIE

France et Europe : Dynamiques des territoires dans la mondialisation

Le programme de géographie de la classe de première s'inscrit dans la continuité des apprentissages de la classe de seconde, tant par les connaissances, les méthodes et les capacités abordées, les démarches mises en œuvre, que par les références à deux grilles de lecture majeures du monde : la mondialisation et le développement durable.

Très rénové dans sa conception, son organisation et ses problématiques, il apporte une contribution forte à l'évolution des enseignements de la géographie dans les trois séries générales du lycée. Il privilégie les approches problématisées, les démarches de découverte, de questionnement et de recherche ; centré autour des questions de gestion territoriale, il revêt une dimension éminemment citoyenne, invitant les élèves à prendre conscience de la dimension prospective et stratégique de tout choix d'aménagement.

On exploitera toutes les possibilités de croisement avec le programme d'histoire.

Fil conducteur et logiques du programme

Le fil conducteur du programme consiste en une étude des territoires de la France et de l'Europe dans le contexte de la mondialisation. Il vise d'abord la compréhension par les élèves du fonctionnement de chaque échelon territorial replacé dans un système d'échelles emboîtées. Pour faciliter cette appropriation, le programme propose une nouvelle approche en quatre thèmes correspondant chacun à un échelon territorial, du local au mondial. Il invite à des entrées concrètes et dynamiques dans les territoires, suscitant des interrogations sur leur organisation, les conditions de leur développement et sur les acteurs qui interviennent dans leur aménagement et leur gestion.

La mondialisation constitue une toile de fond de l'ensemble du programme. Du local à l'Europe, dans chaque question abordée, on met en évidence ses logiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires.

Chaque thème doit être aussi l'occasion de réactiver les problématiques du développement durable, appliquées aux territoires français et européen.

Pratiquer et maîtriser les démarches et les outils de la géographie

Le programme de première doit permettre aux élèves de se familiariser avec les différents outils et documents de l'aménagement et du développement à toutes les échelles territoriales et d'apprendre à les utiliser. Il apparaît notamment indispensable d'exploiter les ressources des sites locaux, régionaux, nationaux ou européens qui proposent un grand nombre de données pour étudier les réalités territoriales.

Dans ce programme, les approches cartographiques sont essentielles. Les élèves seront exercés à la réalisation de croquis et de schémas des principaux territoires abordés. D'une manière générale, le programme invite à recourir le plus possible aux TICE.

Pour traiter le programme

Le programme comporte dix questions organisées en quatre thèmes.

Le premier thème apporte un éclairage renouvelé sur la compréhension des territoires de proximité (commune, structures intercommunales, département) ; il vise à donner aux élèves les outils d'analyse d'un territoire, démarche qui sera ensuite transposée dans les autres études territoriales ; il sera donc abordé en début d'année. Il peut être l'occasion de rencontres d'acteurs et d'observations ou de recherches sur le terrain, lors de sorties de classe, ou d'enquêtes conduites par les élèves, ces travaux pouvant s'étaler pendant toute une partie de l'année scolaire.

Le thème 2 vise à mettre en évidence les choix d'aménagement et la politique de développement du territoire de la France, en s'appuyant sur le constat des disparités et des inégalités aux différentes échelles territoriales.

Les thèmes 2, 3 et 4 et les questions qui les composent peuvent être traités dans un ordre différent en fonction du projet pédagogique du professeur ou de l'équipe pédagogique de la discipline.

Le programme de première accorde une place substantielle aux études de cas ; selon la même démarche qu'en classe de seconde, celles-ci doivent avoir une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent, les rendant ainsi compatibles avec une évaluation à l'examen.

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 1. – Comprendre les territoires de proximité (11-12 heures) (10-11 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Approches des territoires du quotidien	Un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée (étude de cas). Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires.
La région, territoire de vie, territoire aménagé	La région où est situé le lycée (étude de cas). La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen.

L'aménagement sera situé dans un territoire métropolitain ou ultramarin français.

La région étudiée sera la région Ile de France.

Thème 2. – Aménager et développer le territoire français (24-26 heures) (25-26 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Valoriser et ménager les milieux	La gestion durable d'un milieu (étude de cas). Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris).
La France en villes	Mouvements de population, urbanisation, métropolisation. Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales. Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux.
Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	Un territoire de l'innovation (étude de cas). Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux. Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.
Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation	Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas). La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique.

À partir des deux études ci-dessous

- un territoire de l'innovation
- Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial

une comparaison prise dans un territoire de la zone d'exercice pourra venir enrichir la réflexion.

Thème 3. – L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (11-12 heures) (10-11 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne	Europe, Europes : un continent entre unité et diversité. L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'Etats à géométrie variable. Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires.
Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement	Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas). Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques.

Selon la zone AEFÉ, on fera le choix du territoire ultramarin le mieux adapté au pays d'exercice.

Thème 4. – France et Europe dans le monde (11-12 heures) (12-13 heures)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
L'Union européenne dans la mondialisation	L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation. Une façade maritime mondiale : la « Northern Range ». Une aire de relation de l'Union européenne: la Méditerranée.
La France dans la mondialisation	La présence française dans le monde. La France, pôle touristique mondial. Paris, ville mondiale.

La question *L'Union européenne dans la mondialisation* sera développée, selon le pays ou la zone d'exercice, en insistant soit sur la « Northern Range » soit sur la Méditerranée.
C'est à partir de l'exemple du réseau des établissements de l'AEFE que pourra être analysée *La présence française dans le monde*.